

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. CHAUVEAU M. GIRARDEAU B. LANDREAU T. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. CLERGEAU S. LEROUX J. AUDOUIT M. TESSIER L. BERNIER T. GEAIS J. BROSSEAU H.

Excusée : FARDEAU-FUZEAU M.

PROJET ECONOMIE HABITAT

Passage des jardins – Projet lotissement d'habitations

Un rendez-vous est fixé le 22 novembre prochain avec l'ensemble des propriétaires et le cabinet Christiaens, Jeanneau, Rigau de Cholet, pour réaliser le bornage périmétrique du futur lotissement.

RESTAURANT SCOLAIRE

La commission a prévu une réunion avec les agents du restaurant scolaire le 8 novembre.

Restoria a facturé la fourniture et la livraison des repas pour la période de septembre. La part « alimentation » revient à 3.20 euros TTC (rappel, l'an dernier le repas était facturé 2.90 euros).

BATIMENTS

Bar-restaurant

Madame le Maire a réalisé un état des lieux samedi 22 octobre avec les gérants. La signature du bail commercial est programmée mardi 25 octobre en l'étude de Maître Pasqualini. La fin des travaux est prévue fin de semaine avec les finitions du bar et l'intervention de Steve Marchand (installation sur le toit de chapeaux pour la ventilation de la hotte et VMC).

Les gérants ont fait part que des particuliers ont déjà réservé des dates suite aux publications diffusées sur Facebook. Fin septembre, Mme Brasseur Michèle a décidé de céder sa licence IV et son débit de tabac à M. Hermandesse Loïc. L'inauguration est prévue le vendredi 4 novembre à partir de 18 heures. Les membres du conseil, artisans y sont conviés.

Salle du Parc

Théophile Bernier fait part du devis de la société Dad Informatique de Nuaillé d'un montant de 908.32 euros HT pour la mise en place d'une connexion partagée et sécurisée pour la salle du parc. Le prestataire a mis en garde sur les risques et les obligations de ce type de connexion. Au vu du coût élevé, le conseil souhaite étudier d'autres solutions.

Il est prévu l'installation du garde-corps mi-novembre.

Salle multisports

Véolia a sollicité l'installation d'une passerelle de télérelève sur le toit de la salle multisports. Le conseil municipal refuse la convention (indemnisation insuffisante...). Il émet aussi des réserves : des précautions seront à prendre pour ne pas endommager le toit et l'usage d'une nacelle à roues blanches est demandé pour accéder à la grande salle afin de ne pas détériorer le sol sportif.

Mairie

Le film adhésif avec le logo de la branche sera installé prochainement sur la porte d'entrée.

Bibliothèque

Après concertation avec la famille, le local accueillant la bibliothèque sera dénommé « Espace Odette Chauveau Genty » en mémoire de la défunte. Une plaque sera déposée à l'occasion des cérémonies du 8 mai 2023.

PROJET RESTAURANT SCOLAIRE / SALLE DES FETES

Les entreprises ont jusqu'au 2 novembre midi pour répondre à l'appel d'offres. A ce jour, 90 dossiers ont été retirés. Le Cabinet MKH Architecte ouvrira les offres et les analysera. Une restitution des résultats est prévue le 18 novembre avec la commission.

Madame le Maire fait le point sur les aides sollicitées à ce jour : la commune a obtenu 403 300 euros de subventions (DETR, Région, AdC), on attend une réponse du Département et du Sieml. Par contre, l'aide dans le cadre du DSIL a été refusée.

VOIRIE

Aménagement de sécurité entrée d'agglomération côté Yzernay

Une réunion a été organisée avec les riverains pour présenter le projet. Il a été demandé le retrait d'une arche à la suite d'un accident. Actuellement celle-ci restera en place, les végétaux ont été coupés. Dans les aménagements futurs, ce mobilier urbain est conservé mais le passage piéton sera déplacé.

Le début des travaux est prévu en janvier 2023. Il a été demandé une actualisation du devis. Le Département a accordé une aide de 11 061 euros dans le cadre des produits des amendes de police.

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

Le conseil municipal approuve le rapport en date du 19 mai 2022 du CLETC adoptant l'évaluation des charges nettes transférées à l'AdC suite au transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) au 1^{er} janvier 2022 et le rapport en date du 30 septembre 2022 portant sur l'évaluation des charges transférées en matière d'extension des services communs entre la Ville de Cholet et l'AdC à compter du 1^{er} janvier 2023.

Au vu des transferts ci-dessus, la commune de la Plaine percevra dorénavant une attribution de compensation 50 111 euros.

Station d'épuration

Michel Chiron a présenté le projet de la nouvelle station d'épuration à Somloire. Les terrains sont acquis. Il est prévu une mise en service au 1^{er} semestre 2026.

Déchetterie intercommunale du Bocage

Madame le Maire a présenté le projet de la future déchetterie intercommunale du bocage à Yzernay. Le coût prévisionnel est estimé à 1 905 750 euros HT comprenant les travaux ainsi que les branchements (eau, électricité, téléphone) et les finitions de voirie. L'ouverture est prévue en 2025.

Sentiers pédestres

Il est rappelé que l'AdC entretient uniquement les sentiers pédestres. Une entreprise intervient pour le taillage une fois par an, pour le broyage au sol deux fois par an. L'entretien des autres chemins restent à la charge des usagers.

Il sera demandé l'inscription de la portion du chemin du Grand Chef de Bois en direction d'Yzernay en tant que sentier pédestre celui-ci étant une liaison avec les sentiers d'Yzernay.

Aujourd'hui, le sentier pédestre « la grande boucle » passait en commission pour son inscription au PDIPR.

Des rambardes de protection seront installées en divers lieux où le danger existe sur le sentier de la « grande boucle » : une est déjà installée entre les écuries de Bellevue et le village de la Marnaisière, d'autres suivront.

Broyage des végétaux

L'opération broyage des végétaux organisée le samedi 22 octobre a rencontré un succès avec la participation d'une dizaine de particuliers. Elle sera reconduite l'an prochain. Pour les végétaux de la commune, l'association de réinsertion professionnelle Fil d'Ariane interviendra le 2 et 3 novembre. Le paillage sera utilisé dans les parterres de la commune.

VIE ASSOCIATIVE

Association Festive Plainaise

Jocelyn Geais présente au conseil la nouvelle association plainaise dénommée Association Festive Plainaise. Elle est composée de dix membres, son président est Willy Lamotte. Diverses manifestations sont déjà prévues à savoir un concours de palets le 2 décembre prochain, en mars 2023 une rencontre avec les artisans plainais et une collaboration avec Familles Rurales pour l'organisation du Run Color début juin 2023... Un inventaire du matériel existant de l'ex-comité des fêtes a été réalisé avec l'association et la municipalité. Cette nouvelle association a besoin d'une aide financière pour démarrer, elle sollicite une subvention de la commune. Le conseil municipal accorde une subvention de 600 euros.

APEL La Plaine

L'école de la Plaine organise une classe découverte pour les 47 élèves en classe de CE2, CM1 et CM2. Les enfants partiront pour un séjour de 3 jours du 15 au 17 mars 2023 à Plouha (Côtes d'Armor dans la région de la Bretagne) sur le thème du littoral. Le coût du voyage s'élève à environ 206 euros par enfant. Des actions seront mises en place par une commission de parents d'élèves avec l'aide des enseignants pour réduire la participation, mais cette dépense représente une charge importante pour beaucoup de familles. Une aide de la commune est sollicitée. Le conseil municipal accorde la somme de 20 euros par élève soit une subvention globale de 940 euros.

TRAVAUX SUR LES RESEAUX

Eclairage public

Le conseil décide de modifier une nouvelle fois l'amplitude des horaires de l'éclairage public afin d'harmoniser les horaires sur le territoire de l'AdC et de réduire la dépense énergétique. Désormais pendant la période du 1^{er} mai au 15 septembre, une coupure estivale sera appliquée sauf sur les points lumineux situés dans les carrefours et du 16 septembre au 30 avril, l'allumage des lanternes s'effectuera à 6h30 et extinction à 21h30.

Il n'y aura pas de programmations exceptionnelles de l'éclairage public à l'occasion du 14 juillet, de la fête du village, de Noël et de la Saint-Sylvestre.

Illuminations de Noël

Les illuminations sont déjà commandées et livrées pour cette année. Le conseil réduira l'an prochain son nombre.

LOCATION SALLES TARIFS 2023

Les tarifs appliqués en 2022 sont reconduits en 2023.

Salle des fêtes

Pas de location possible, travaux de réhabilitation et construction restaurant scolaire.

Salle de la Nongille

• location 1 jour 130 €

Les locations seront possibles sur des périodes de location bien déterminées à savoir :

- du 1^{er} au 2 janvier 2023 inclus
- du 17 au 19 février 2023 inclus
- du 21 au 23 avril 2023 inclus
- du 27 mai au 25 août 2023 inclus
- du 27 octobre au 1^{er} novembre 2023 inclus
- du 18 au 31 décembre 2023 inclus.

Salle des bambous

• location 1 jour 110 €

Salle du parc

Pas de location possible, réservée au restaurant scolaire pendant les travaux de la salle des fêtes.

Salle multisports

- aux associations locales, pour favoriser la vie associative, il est convenu d'accorder la gratuité aux associations locales qui solliciterait la salle en 2023. Toutefois, une participation sera demandé de 250 euros si l'association utilise le chauffage.
- aux particuliers, sur la période du 1^{er} juillet au 31 août, 500 euros par jour comprenant l'installation des tapis de protection

DIVERS

Repas des aînés, le 11 novembre

A ce jour, le nombre de participants est faible, 26 inscriptions sont comptabilisées. Les aînés sont conviés dès 12h30. Madame le Maire et des membres du conseil municipal les accueilleront. Le repas sera servi par les enfants de la Passerelle. Le menu sera validé ce samedi 29 octobre, par les adjoints et Mme le Maire, via une dégustation au restaurant le Plainais. Le service technique installera la sono.

Livret d'accueil aux nouveaux arrivants

Le livret est terminé, il sera remis aux nouveaux arrivants en même temps que le coffret de bienvenue de l'AdC.

Commission communication

Un devis a été sollicité auprès de la société Printalya pour éditer le prochain bulletin municipal de décembre. Ce dernier est en cours d'élaboration.

La commission n'arrive pas à diffuser des informations sur l'écran de l'accueil mairie. Il sera pris contact avec le prestataire pour solutionner le problème.

Commission « fêtes et cérémonies »

Une réunion est prévue la semaine prochaine pour organiser les cérémonies du 11 novembre et de la remise des médailles le 25 novembre.

Prochaine réunion : 5 décembre 2022